



Le chemin de la mort

Atrocités commises par la LRA dans le Nord-est du Congo

Résumé

Nous avons été oubliés. C'est comme si nous n'existions pas. Le gouvernement dit que la LRA n'est plus un problème, mais je sais que ce n'est pas vrai. Je vous en prie, s'il vous plaît parlez à d'autres de ce qui nous est arrivé.

– Chef traditionnel de 80 ans, pleurant son fils tué par la LRA, Niangara, le 19 février 2010

Entre le 14 et 17 décembre 2009, l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), un groupe rebelle ougandais, a mené une attaque atroce dans la région de Makombo située dans le district du Haut Uélé, dans le Nord-est de la République démocratique du Congo, près de la frontière avec le Soudan. Au cours d'une opération bien planifiée, la LRA a tué plus de 321 civils et enlevé plus de 250 autres personnes, dont au moins 80 enfants. La grande majorité des victimes étaient des hommes adultes qui ont d'abord été ligotés, avant que les combattants de la LRA ne les tuent à coups de machettes ou leur écrasent le crâne à coups de hache ou de lourds gourdins. Les membres de leurs familles et les autorités locales ont trouvé plus tard des corps meurtris attachés aux arbres ; d'autres corps ont été trouvés dans la forêt ou dans les broussailles tout au long du trajet aller-retour effectué par le groupe de la LRA sur une distance de 105 kilomètres lors de l'opération. Des témoins ont déclaré à Human Rights Watch que pendant des jours et des semaines après l'attaque, cette région reculée a été remplie de l'« odeur de la mort ». L'attaque a été l'un des plus importants massacres en 23 ans d'histoire de la LRA.

La LRA a utilisé des tactiques similaires dans chaque village qu'elle a attaqué au cours des quatre jours de son opération : les rebelles se sont fait passer pour des soldats de l'armée congolaise et ougandaise en patrouille, en rassurant les gens en mauvais lingala (langue commune du Nord du Congo) et leur disant de ne pas avoir peur et, une fois que les personnes s'étaient rassemblées, ils ont capturé leurs victimes et les ont attachées. Les combattants de la LRA ont spécifiquement recherché les endroits dans lesquels les gens

auraient tendance à se rassembler —tels que les marchés, les églises et les points d'eau— et ont à plusieurs reprises demandé à ceux qu'ils rencontraient la localisation des écoles, ce qui indique que l'un de leurs objectifs était d'enlever des enfants. Les civils enlevés, dont de nombreux enfants âgés de 10 à 15 ans, ont été attachés avec des cordes ou du fil métallique à la taille, formant souvent des chaînes humaines de cinq à 15 personnes. Ils étaient forcés à porter les marchandises que la LRA avait pillées et ensuite à s'en aller avec eux. Toute personne qui refusait, marchait trop lentement ou tentait de s'enfuir était tuée. Les enfants n'étaient pas épargnés.

Malgré les énormes pertes de vies civiles, l'attaque dans la région de Makombo n'a pas fait de gros titres. Les soldats congolais et ougandais basés dans le district du Haut Uélé sont arrivés dans la région de la tuerie le 18 décembre 2009, alertés par les rapports d'une attaque de la LRA. Toutefois l'éloignement de la région et le manque de communications téléphoniques ont fait que la nouvelle de l'attaque s'est répandue lentement. Le 26 décembre 2009, l'armée congolaise a envoyé une petite équipe d'enquêteurs pour se pencher sur l'incident. Au bout de trois jours, l'équipe est rentrée, concluant qu'un grand massacre avait eu lieu, perpétré par la LRA. L'armée congolaise a envoyé dans la région des soldats qui ont établi une base à proximité, mais aucune mesure additionnelle n'a été prise par le gouvernement ou l'armée congolaise pour aider les communautés touchées. Les soldats ougandais ont tenté de poursuivre les assaillants de la LRA, mais sans succès.

Les gouvernements ougandais et congolais soutiennent tous deux publiquement que la LRA n'est plus une menace sérieuse dans le Nord du Congo, et que l'essentiel du groupe rebelle s'est soit rendu en RCA, soit a été neutralisé. La LRA demeure manifestement une menace pour les civils. Si les éléments de la LRA ont pu être affaiblis et dispersés à la suite de la campagne militaire, la capacité du groupe à attaquer et à enlever demeure intacte, comme l'illustre l'opération macabre dans la région de Makombo. De telles déclarations publiques faites par les gouvernements congolais et ougandais ont pu contribuer à la non divulgation des informations sur la poursuite des attaques de la LRA. Cela a eu pour conséquence que beaucoup de gens dans le Nord-est du Congo se sentent totalement abandonnés et ignorés.

A la fin décembre, la mission de maintien de la paix des Nations unies au Congo, la MONUC, a reçu la nouvelle de l'attaque. Avec ses ressources clairsemées et des renseignements limités quant à l'emplacement des groupes de la LRA, la MONUC n'était pas en mesure d'éviter le massacre de Makombo, mais elle n'a pas non plus pris de mesures immédiates pour réagir à l'attaque de la LRA qui lui a été signalée et pour enquêter sur ce qui s'était passé. A l'époque, la MONUC disposait de quelque 1000 soldats de la paix dans le district du Haut Uélé, mais elle s'est concentrée sur la réponse aux rumeurs d'une éventuelle

attaque de la LRA sur la capitale du district, Dungu, et d'autres grands centres de population. La MONUC a en outre continué de se concentrer sur la crise dans les provinces du Kivu dans l'est du Congo, ne laissant que des ressources limitées pour réagir dans les régions touchées par la LRA au nord. De nombreux responsables étant absents pendant les fêtes de Noël, aucune décision n'a été prise pour modifier les priorités. En janvier 2010, les responsables de la MONUC ont de nouveau reçu des rapports indiquant que jusqu'à 266 personnes avaient trouvé la mort dans la région de Makombo, mais aucune enquête n'a été ouverte. C'est seulement le 11 mars 2010, près de 10 semaines après avoir reçu les premiers rapports de l'attaque, et après des briefings menés par Human Rights Watch, que la MONUC a envoyé une équipe de spécialistes des droits humains dans la région.

L'attaque contre la région de Makombo a été dirigée par au moins deux commandants de la LRA : le Lieutenant-colonel Binansio Okumu (également connu sous le nom de Binany) et un commandant connu sous le nom d'Obol. Selon les personnes enlevées qui ont plus tard réussi à s'échapper et des sources militaires ougandaises, ces deux commandants rendent compte à l'un des hauts dirigeants de la LRA, le général Dominic Ongwen, sous le coup d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes commis dans le Nord de l'Ouganda. Il semblerait qu'Ongwen commande les forces de la LRA dans le Nord-est du Congo. Selon des captifs qui ont échappé à la LRA, Ongwen a rencontré ses commandants, y compris Binany et Obol, au cours de la période de Noël 2009 pour fêter la « réussite » de l'attaque de Makombo, y compris le grand nombre de personnes tuées et enlevées. A la suite des célébrations, les personnes récemment enlevées ont été réparties entre les commandants de la LRA et séparées en plusieurs groupes plus réduits, chacun allant dans une direction différente. Human Rights Watch appelle la CPI et le gouvernement congolais à enquêter sur les trois commandants de la LRA – Ongwen, Binany et Obol – pour leur rôle dans la réalisation ou dans le commandement de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité présumés.

Le massacre de Makombo pourrait ne pas être la seule attaque à grande échelle non signalée. Human Rights Watch a également reçu des informations faisant état d'attaques de la LRA dans des régions reculées de la République centrafricaine (RCA) qui ont reçu peu d'attention ou de suivi de la part du gouvernement de la RCA ou de l'ONU.

Le massacre de Makombo s'inscrit dans une pratique récurrente d'attaques et d'exactions horribles perpétrées par la LRA dans quatre pays de la région d'Afrique centrale : l'Ouganda, le Soudan (notamment la région du Sud-Soudan), la RCA et le Congo. Initialement limitée au Nord de l'Ouganda, la LRA a évolué jusqu'à devenir une menace régionale. Repoussée hors du Nord de l'Ouganda en 2005 par l'armée ougandaise, la LRA opère désormais dans les

zones frontalières reculées entre le Sud-Soudan, le Congo et la RCA. Malgré les opérations militaires successives contre le groupe au fil des années, la LRA s'est avérée remarquablement résistante et capable de se regrouper pour poursuivre ses attaques et ses enlèvements de civils. En décembre 2008, les gouvernements de la région dirigés par l'armée ougandaise, avec le soutien en matière de renseignements et l'appui logistique des Etats-Unis, ont lancé une autre campagne militaire contre les bases de la LRA dans le Nord-est du Congo, sous le nom d'opération « Eclair de tonnerre » (*Lightning Thunder*). Celle-ci n'a pas réussi non plus à neutraliser les dirigeants de la LRA, qui se sont échappés. En représailles contre la campagne militaire, la LRA a attaqué de nombreux villages congolais au cours de la période de Noël 2008 et jusqu'en janvier 2009, massacrant plus de 865 civils et en enlevant des centaines d'autres.

Le 15 mars 2009, l'opération « Eclair de tonnerre » a officiellement pris fin, sous la pression du gouvernement congolais, qui a trouvé politiquement difficile de supporter une présence prolongée de l'armée ougandaise en territoire congolais. Mais la campagne militaire a continué, évoluant en une phase discrète, avec l'approbation tacite du président congolais, Joseph Kabila. Cette nouvelle phase des opérations militaires a permis une coordination, une planification et un partage limités entre les armées nationales de la région et les diverses missions de maintien de la paix des Nations unies pour l'amélioration de la protection des civils mis en danger par les attaques réitérées de la part de la LRA.

Les commandants militaires des pays concernés se réunissent à quelques mois d'intervalle pour discuter de la LRA et certaines mesures ont été prises pour améliorer la coordination entre les quatre missions de l'ONU opérant dans la région d'Afrique centrale, mais ces efforts sont loin d'être suffisants. Le massacre de Makombo, et d'autres atrocités commises par la LRA documentées dans ce rapport, montrent que la capacité de la LRA à attaquer des civils est loin d'être anéantie. Des efforts plus ciblés et plus dirigés sont requis de la part du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU (DOMP) et des gouvernements de la région afin d'établir un mécanisme efficace de coordination pour la protection des civils dans les zones touchées par la LRA entre toutes les missions de l'ONU, y compris la coordination avec toutes les armées nationales concernées.

Une lueur d'espoir est venue du gouvernement américain. Le 11 mars 2010, le sénat américain a voté à l'unanimité le projet de loi relative au désarmement de la LRA et à la relance du nord de l'Ouganda (*LRA Disarmament and Northern Uganda Recovery Act*), qui s'il est adopté, exige que l'administration du président Barack Obama développe une stratégie régionale visant à protéger les civils en Afrique centrale contre les attaques de la LRA, s'efforce d'appréhender les dirigeants de la LRA, et soutienne la relance économique pour le

Nord de l'Ouganda. Le projet de loi est actuellement en instance devant la Chambre des représentants américaine.

Le 24 février 2010, la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, a témoigné devant la Commission des affaires étrangères du Sénat au sujet de la LRA. Elle a déclaré : *« J'ai suivi l'évolution de l'Armée de résistance du Seigneur pendant plus de 15 ans. Je ne comprends pas pourquoi nous ne pouvons pas mettre fin à ce fléau. Et nous (le gouvernement des États-Unis) allons faire tout notre possible pour apporter le soutien qui, à notre avis, nous permettra de le faire. »*

Les États-Unis et les autres gouvernements concernés devraient collaborer avec les gouvernements régionaux et l'ONU de manière à transformer de toute urgence cet engagement en action. L'attention accordée au plus haut niveau, des mesures audacieuses et un commandement courageux sont nécessaires pour développer et mettre en œuvre une stratégie régionale globale qui résoudrait la menace de la LRA, en mettant l'accent sur la protection des civils contre d'autres attaques, le secours des personnes enlevées et l'arrestation des dirigeants de la LRA recherchés par la CPI.

Les habitants du Nord-est du Congo et d'autres zones touchées par la LRA dans l'ensemble de la région d'Afrique centrale ont souffert pendant trop longtemps. Ils attendent une action forte et efficace pour mettre fin aux atrocités de la LRA, permettant le retour en toute sécurité de leurs enfants et autres proches qui demeurent avec la LRA, et leur faisant savoir qu'ils n'ont pas été oubliés.

Méthodologie

Ce rapport est basé sur une mission de recherche menée sur le terrain par Human Rights Watch pendant huit jours dans le district du Haut Uélé, dans le Nord-est de la République démocratique du Congo, du 18 au 25 février 2010, ainsi que sur des recherches supplémentaires à Kinshasa et Goma au Congo, et Kampala en Ouganda. Trois chercheurs de Human Rights Watch ont participé à la recherche, menant en tout 128 entretiens.

Dans le Haut Uélé, les chercheurs se sont rendus dans les villes et villages de Niangara, Tapili, Bangadi, Dungu et Faradje, où ils se sont entretenus avec des dizaines de victimes, des membres de leurs familles et des témoins oculaires du massacre de Makombo et d'autres attaques contre des civils. Parmi ces personnes, certaines avaient aidé à enterrer les morts, et figuraient aussi des enfants et adultes qui avaient été enlevés par la LRA et s'étaient ensuite échappés, des autorités locales, des chefs religieux, des représentants de la société civile, des commandants de l'armée congolaise (FARDC), des commandants de l'armée ougandaise (UPDF), des responsables de la MONUC, et des représentants d'organisations non gouvernementales et des organismes de l'ONU. A Tapili, une des villes de la région de Makombo que la LRA avait attaquée lors du massacre, les chercheurs ont interrogé des survivants et ont pu voir des maisons que la LRA avait utilisées pour emprisonner des adultes et des enfants.

A Goma, les chercheurs ont interrogé deux anciens combattants ougandais de la LRA qui s'étaient rendus à l'armée congolaise près de Doruma à la fin décembre 2009, ainsi que des responsables de la MONUC, des diplomates et des représentants d'organismes de l'ONU. A Kinshasa, les chercheurs ont interrogé des diplomates, des fonctionnaires de la MONUC, des représentants du gouvernement congolais et des représentants des agences de l'ONU. Human Rights Watch a aussi interrogé des fonctionnaires ougandais des renseignements militaires et de l'armée à Kampala, et a reçu une communication officielle répondant à beaucoup de nos questions. Les chercheurs de Human Rights Watch ont également été en communication avec des représentants du Commandement militaire des États-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) et du département d'Etat américain.

Ce rapport a aussi grandement bénéficié des informations recueillies par des organisations de la société civile, des autorités locales et des responsables de l'armée congolaise ainsi que des documents officiels de l'ONU, des États-Unis et autres.

Les statistiques sur le nombre de personnes tuées lors du massacre de Makombo et dans d'autres attaques sont fondées sur des entretiens avec les personnes qui ont enterré les morts. Ceux qui sont restés sans sépulture n'ont pas été inclus dans nos calculs. Les statistiques sur le nombre de personnes enlevées par la LRA au cours du massacre de Makombo sont basées sur des entretiens avec des témoins, des enfants et des adultes qui ont été capturés par la LRA au cours de l'attaque et ayant plus tard réussi à s'échapper.

Recommandations

À l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et à ses représentants

- Cesser immédiatement toutes les attaques contre les civils et autres violations du droit international humanitaire.
- Libérer immédiatement tous les enfants et adultes enlevés.

Aux gouvernements de la RD Congo, de l'Ouganda, de la République centrafricaine et du Sud-Soudan

- En coordination avec les missions de l'ONU dans chaque pays, développer de toute urgence une stratégie régionale globale pour répondre à la menace de la LRA, centrée sur la protection des civils, le secours apporté aux personnes enlevées, l'arrestation des dirigeants de la LRA recherchés par la CPI, et l'adoption de mesures facilitant la reddition des combattants de la LRA.
- Faire de la protection des civils et du secours aux personnes enlevées une priorité de toutes les opérations militaires contre la LRA. Déployer des troupes et mettre en place un soutien logistique selon les besoins, pour protéger les populations civiles des attaques menées par la LRA en représailles dans les régions les plus susceptibles d'être visées, ou dans les lieux où il est avéré que les combattants de la LRA opèrent.
- En partenariat avec le secteur privé et des bailleurs de fonds internationaux, élargir de toute urgence les réseaux de communication de téléphonie mobile jusque dans les zones touchées par la LRA, en particulier dans le nord de la RDC et le sud-est de la RCA, pour garantir que les attaques contre les civils sont rapidement signalées et pour améliorer le temps de réponse à de telles attaques.
- Donner la priorité à la réhabilitation des enfants capturés ou qui ont échappé à la LRA, en les transférant immédiatement à l'UNICEF et aux organisations non gouvernementales locales et internationales compétentes.
- Transférer à la Cour pénale internationale les dirigeants de la LRA capturés ou qui se sont rendus, et qui sont sous le coup de mandats d'arrêt de la CPI.

Au gouvernement congolais et à ses forces armées

- Établir de toute urgence des mécanismes permettant de mettre en œuvre la politique annoncée de « tolérance zéro » afin de mettre fin aux exactions commises par les soldats de l'armée congolaise lors des opérations militaires, notamment par le

bataillon « Ours » à Bangadi, et mettre en place des équipes d'investigation conjointes avec la MONUC pour enquêter sur les exactions commises par l'armée et exiger des comptes à leurs auteurs, quel que soit leur rang.

- Fournir/améliorer les équipements de communication pour les soldats opérant dans les zones affectées par la LRA, comme des téléphones et des radios satellites, afin de permettre une réponse rapide pour la protection des civils.
- Afin de décourager le pillage et autres exactions, garantir que tous les soldats reçoivent régulièrement un salaire et des rations alimentaires suffisants.
- Envisager de créer un mécanisme judiciaire spécial au sein du système judiciaire civil congolais, avec des juges et des procureurs congolais et internationaux, et autres experts utiles, pour enquêter sur les crimes internationaux graves, notamment les crimes commis par des hauts dirigeants de la LRA sur le territoire congolais qui ne sont pas sous le coup de mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale.

Aux forces armées ougandaises

- Dans les pays où les forces ougandaises sont déployées, renforcer la coordination et le partage d'informations détaillées avec les missions de maintien de la paix de l'ONU et les armées nationales afin d'améliorer la protection des civils en danger d'être attaqués par la LRA.
- Déployer une équipe de liaison à Dungeni pour assurer une interaction régulière avec les forces congolaises et de l'ONU qui s'y trouvent basées.
- Faire de la protection des civils et de la libération des personnes enlevées une priorité pour toutes les opérations militaires contre la LRA.

Au Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU (DOMP) et aux forces de maintien de la paix de l'ONU dans la région (UNMIS, MONUC, MINURCAT, UNAMID)

- Sous la direction du Sous-secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, créer de toute urgence un mécanisme efficace de coordination de l'ONU pour la protection des civils dans les régions touchées par la LRA entre les différentes missions de l'ONU, comprenant une coordination avec toutes les armées nationales concernées. Donner la priorité à l'amélioration de la coordination entre la MONUC et les armées congolaise et ougandaise.
- Désigner du personnel à plein temps pour servir de point focal sur les questions liées à la LRA dans chaque mission de maintien de la paix, afin de partager

régulièrement des informations, des plans pour les opérations militaires et des déploiements pour la protection des civils. Coordonner ces activités par le biais du siège du DOMP à New York.

- Augmenter de toute urgence le nombre de troupes de maintien de la paix ainsi que les effectifs civils de l'ONU dans les zones touchées par la LRA, en particulier dans le Haut et le Bas Uélé (Congo), et dans le Haut-Mbomou (RCA), et réévaluer de toute urgence le déploiement actuel des forces existantes pour élargir le nombre de bases de terrain temporaires dans le Nord-est du Congo.
- Simultanément avec les gouvernements de la région, organiser une conférence de haut niveau pour développer une stratégie régionale globale afin de répondre à la menace de la LRA.
- Garantir que les commandants des bases de terrain de l'ONU dans les zones touchées par la LRA sont soutenus par des officiers de liaison de proximité capables de faciliter des communications régulières avec les autorités locales, les chefs traditionnels, la société civile et les représentants des personnes déplacées dans la région se trouvant sous leur responsabilité. Accorder une attention particulière aux menaces contre les enfants et à la façon d'atténuer ce type de risques.
- En s'appuyant sur l'expérience de la MONUC dans la province du Nord Kivu, mettre en place un « mécanisme de planification de protection prioritaire » pour les zones touchées par la LRA, et dans d'autres zones selon les besoins, afin d'identifier les menaces et d'y répondre là où les civils sont le plus en danger.
- Augmenter la fréquence du déploiement d' « équipes de protection conjointes » dans les zones où les civils sont le plus en danger et garantir la totale mise en œuvre de leurs recommandations.
- Augmenter le soutien logistique, notamment davantage de soutien aérien, aux forces armées congolaises et autres forces selon les besoins, afin de garantir un déploiement rapide de troupes destinées à la protection des civils. Garantir l'application complète de la politique de l'ONU faisant dépendre son soutien aux armées nationales de la situation des droits humains.
- Dans le cadre d'une stratégie visant à renforcer la protection des civils, envisager de fournir un soutien logistique et d'autres types de soutien aux sociétés de téléphonie mobile cherchant à mettre en place un réseau de téléphonie mobile dans les zones touchées par la LRA.
- Soutenir la création de stations de radio gérées par les communautés dans les zones touchées par la LRA afin d'aider les efforts visant à permettre aux combattants de la LRA de se rendre, et afin de fournir aux civils des informations précises et en temps opportun sur les attaques de la LRA.

- Aider les forces armées congolaises et ougandaises à installer des points de réception pour les déserteurs de la LRA et les personnes enlevées.
- Créer un programme de démobilisation pour les combattants non ougandais de la LRA, et demander aux États membres de l'ONU de fournir les ressources financières nécessaires.
- Déployer davantage de personnel chargé des droits humains dans les zones touchées par la LRA pour permettre la documentation rapide des exactions commises par toutes les parties au conflit, ainsi qu'une information publique fréquente et en temps opportun.

Au Conseil de sécurité de l'ONU

- Donner pour instruction aux missions de l'ONU opérant au Congo, au Soudan et en RCA, sous la direction du Sous-secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, de développer une politique régionale globale afin de résoudre le défi en matière de droits humains posé par la LRA, et de renforcer la protection des civils.
- Soutenir une stratégie visant à appréhender les commandants de la LRA recherchés par la CPI ainsi que d'autres individus ayant commis des crimes de guerre ou crimes contre l'humanité, en prenant toutes les précautions possibles afin de minimiser les risques pour les civils, et demander aux États membres de fournir les ressources financières et opérationnelles nécessaires.
- Demander des briefings réguliers sur les exactions de la LRA aux organismes et missions de l'ONU concernés.

À l'UNICEF et aux autres organismes de protection de l'enfant

- Augmenter de toute urgence les effectifs des équipes travaillant dans les pays touchés par la LRA afin de documenter les enlèvements et mauvais traitements des enfants, et mettre en place des programmes pour soutenir le suivi ainsi que l'assistance psychosociale, la réunification familiale et la réhabilitation de ceux qui ont fui la LRA.
- Garantir que tous les manques de financement pour les partenaires de mise en œuvre sont comblés de toute urgence et accroître le soutien apporté aux zones touchées par la LRA.

À la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU chargée de la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits armés

- Enquêter et rendre compte des viols et autres violences sexuelles commises à l'encontre des femmes et des filles dans les zones touchées par la LRA. Appeler à une réponse transfrontalière ciblée et coordonnée des organismes et missions de maintien de la paix de l'ONU pour répondre aux violences sexuelles et fondées sur le genre commises par la LRA et d'autres forces armées opérant dans les zones touchées par la LRA.

Au Procureur de la Cour pénale internationale

- Enquêter sur les allégations de crimes récents commis par la LRA au Congo, en République Centrafricaine et au Sud-Soudan, en vue d'élargir les chefs d'accusation pour les dirigeants de la LRA qui sont déjà sous le coup de mandats d'arrêt de la CPI et afin de formuler de nouvelles accusations contre d'autres commandants responsables d'attaques contre des civils.

Aux bailleurs de fonds internationaux, aux gouvernements concernés et aux organismes régionaux

- Soutenir l'organisation d'une conférence internationale de haut niveau pour développer une stratégie régionale globale afin de répondre à la menace de la LRA.
- Fournir aux missions de maintien de la paix de l'ONU dans les zones touchées par la LRA et aux armées nationales les moyens logistiques nécessaires (et en particulier le soutien des hélicoptères), les ressources en matière de renseignement, de communications et autres permettant de protéger correctement les civils contre les attaques de la LRA, secourir les personnes enlevées et faciliter la reddition des combattants de la LRA.
- Encourager les États membres de l'ONU compétents à déployer une unité militaire réduite et bien entraînée qui aide les missions de maintien de la paix et les forces armées nationales à appréhender les dirigeants de la LRA recherchés par la CPI, en prenant toutes les précautions possibles afin de minimiser les risques pour les civils.
- Coopérer avec les gouvernements de la région et les missions de maintien de la paix concernées afin d'appréhender les dirigeants de la LRA recherchés par la CPI, en prenant toutes les précautions possibles afin de minimiser les risques pour les civils.
- Envisager de fournir un soutien financier, par exemple par le biais de partenariats privés/publics, afin d'étendre de toute urgence les réseaux de communication de téléphonie mobile dans les zones touchées par la LRA, afin de garantir que les

attaques contre les civils sont rapidement signalées et d'améliorer le temps de réponse à ces attaques.

- Renforcer l'aide d'urgence aux organismes de l'ONU et aux organisations non gouvernementales locales et internationales afin d'assister les victimes et les communautés touchées par les violences de la LRA.

Aux États-Unis

- Diriger fermement les efforts de coordination visant à répondre à la menace de la LRA en : (i) soutenant l'organisation d'une conférence internationale de haut niveau pour développer une stratégie globale afin de répondre à la menace de la LRA ; (ii) développant un cadre de travail inter agences, notamment avec les organismes de l'ONU, pour renforcer la réponse aux menaces contre les civils ; et (iii) en élaborant un mécanisme dédié à la LRA, en s'appuyant sur la Commission Tripartite Plus, avec les gouvernements de la région et le DOMP de l'ONU, afin de renforcer les réponses diplomatiques et militaires à la LRA, et d'aider à assurer l'arrestation des commandants de la LRA recherchés par la CPI.
- Continuer à fournir des renseignements précis et en temps opportun aux missions de maintien de la paix de l'ONU et aux forces armées nationales opérant dans la région afin de renforcer la protection des civils et les stratégies pour appréhender les dirigeants de la LRA.
- Condamner publiquement tout abus commis par les forces armées nationales opérant dans les zones touchées par la LRA et insister pour que leurs auteurs rendent compte de leurs actes.
- Adopter la loi relative au désarmement de la LRA et à la relance du nord de l'Ouganda (*LRA Disarmament and Northern Uganda Recovery Act*) actuellement en instance devant le Congrès, et garantir la mise en application rapide et complète de ses dispositions.